Le 20 octobre 2023

TABLE DES MATIÈRES

COÛT DE LA VIE

Mme Holt

L'hon. M. Higgs

Mme Holt

L'hon. M. Higgs

Mme Holt

L'hon. M. Higgs

Mme Holt

L'hon. M. Higgs

Mme Holt

L'hon. M. Higgs

Mme Holt

L'hon. M. Higgs

Mme Holt

L'hon. M. Holland

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

QUALITÉ DE L'AIR

M. LePage

L'hon. M. Crossman

M. LePage

L'hon. M. Crossman

L'hon. M. Crossman

FOYERS DE SOINS

M. Gauvin

L'hon. Mme Bockus

SANTÉ

Mme Mitton

L'hon. M. Fitch

Mme Mitton

L'hon. M. Fitch

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Holt

L'hon. M. Hogan

[*Traduction*]

COÛT DE LA VIE

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président je veux demander au premier ministre d'essayer de se mettre à la place d'une autre personne. Imaginez Michael. Il est dans la soixantaine. Il vit à Quispamsis, près du chemin Vincent. Il a travaillé toute sa vie. Il rêve de prendre sa retraite, mais, à l'heure actuelle, il est conducteur de chariot à élévateur dans un entrepôt de l'autre côté de Saint John. Il a deux enfants, qui sont maintenant adultes, ainsi qu'un petit-enfant et il en aura bientôt un deuxième. Il pensait qu'il aurait maintenant terminé de payer son prêt hypothécaire. Il avait l'habitude de régler chaque mois son solde de carte de crédit.

Lui et sa femme, Jenny, sont à leur table de cuisine et écoutent la radio pendant qu'ils examinent leur relevé hypothécaire, leur facture d'électricité et leur relevé de carte de crédit. Ils n'ont pas suffisamment d'argent à la banque pour payer les trois. Michael aimerait acheter à son petit-fils un beau cadeau de Noël. La voix du premier ministre à la radio capte alors son attention. Il a voté pour vous quatre fois et il vous entend dire : Je ne prendrai pas maintenant de mesures visant le coût de la vie, car j'aurai peut-être à faire des annonces politiques à ce sujet. Qu'avez-vous à dire aujourd'hui à Michael et à Jenny sur la raison pour laquelle vous ne les aiderez pas?

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis content que la chef de l'opposition cite la CBC, car nous savons qu'il s'agit d'une source d'information exacte et nous l'avons tous appris au fil des ans.

Monsieur le président, il y a ici probablement 15 initiatives visant l'abordabilité qui ont déjà été mises en oeuvre. Je sais que, puisque la chef de l'opposition n'a pas lu le discours, elle ne pouvait parler d'aucune d'entre elles. Je comprends donc cela, mais ce qu'elle devrait dire, c'est que la situation dans laquelle se trouve Michael est largement exacerbée et entièrement attribuable aux politiques fédérales.

La chef de l'opposition a dit hier qu'elle aimerait se débarrasser de la loi sur les combustibles propres, un autre programme imposé par le gouvernement fédéral ; j'aimerais donc ajouter un élément à cet égard, Monsieur le président. Rédigeons une motion visant aussi l'élimination de la taxe sur le carbone et adoptons-la à l'unanimité. Entendons-nous tous sur notre volonté d'éliminer les deux mesures, prenons tous ensemble position ici et disons : Nous voulons que les deux soient éliminées.

Monsieur le président, passons à l'action. Faisons-le maintenant. Agissons rapidement, car je suis d'accord avec la chef de l'opposition : Les taxes sur le carbone — les taxes sur les

combustibles qui découlent de politiques fédérales — nuisent vraiment à Michael chez lui. Merci.

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, permettez-moi d'essayer une autre question, même si celle-ci va peut-être un peu plus loin. J'aimerais que vous vous mettiez à la place d'une jeune femme nommée Rebecca. Sa mère, qui est seule, habite à Fredericton. Rebecca est nouvellement diplômée de UNB, elle a obtenu un bon poste de premier échelon chez Irving Oil et elle gagne 50 000 $ par année.

Il lui a fallu tout l'été pour trouver un appartement, mais, en septembre, elle en a enfin trouvé un qui est situé dans Carleton Towers et lui coûte 1 300 $ par mois, électricité non comprise. Elle consacre plus de 40 % de son revenu à son loyer. Elle essaie aussi de rembourser ses prêts étudiants.

[*Original*]

De plus, elle doit acheter des meubles pour son appartement et elle doit s'acheter des vêtements de travail professionnels.

[*Traduction*]

Elle aimerait rendre visite à sa mère ; elle pense donc aussi au prix des billets d'autobus et à celui d'une voiture d'occasion.

[*Original*]

Tout le monde lui dit qu'elle devrait épargner pour sa retraite. Nous lui disons qu'elle devrait épargner pour acheter une maison.

[*Traduction*]

Elle a 22 ans et elle éprouve du stress. Est connectée à ses services bancaires en ligne et voit soudainement le gros titre : Vu la possibilité d'élections prochaines, le premier ministre ne prend maintenant aucune mesure visant l'inflation.

Que diriez-vous à Rebecca sur la raison pour laquelle vous ne lui fournirez aucune aide?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, la chef de l'opposition estime qu'il est à propos de citer le gros titre de la CBC. En ce qui concerne les prêts étudiants, nous savons que nous avons ramené le tout à zéro, mais je parlerais de toutes les questions concernant ce qui s'est passé à bien des égards relativement à l'abordabilité. Il y a ici un thème récurrent. Un thème récurrent, c'est que notre situation est directement

attribuable à des politiques fédérales. Nous ne devrions pas être dans une telle situation au Nouveau-Brunswick. Nous ne devrions pas être dans une telle situation au Canada. Or, les politiques fédérales nous ont directement plongés dans cette situation.

Toutes les questions avec lesquelles l'étudiante ou Michael sont aux prises en raison des coûts élevés sont directement liées au coût du transport, au coût que représentent au quotidien les services relatifs aux combustibles et au coût du chauffage — le tout généré inutilement par le gouvernement fédéral. Donc, Monsieur le président, je dirais encore une fois : Joignons notre voix à celles des parlementaires fédéraux du côté de ma collègue d'en face, qui ont fait savoir au gouvernement fédéral que cela nuisait au Canada atlantique. Nous pouvons tous nous unir autour d'un même thème : Le coût de l'énergie dans le pays est inabordable. C'est en raison de politiques fédérales.

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je préciserais au premier ministre que des parlementaires provinciaux, et non des parlementaires fédéraux, siègent de ce côté-ci de la Chambre.

Le ministre des Finances du premier ministre a annoncé le 27 septembre que des mesures visant l'abordabilité seraient annoncées dans les prochaines semaines — qu'il annoncerait des mesures visant l'abordabilité. Il est intéressant d'entendre ce dernier se dépeindre comme étant dépourvu de tout pouvoir d'aider les gens du Nouveau-Brunswick, comme s'il était dépourvu d'outils auxquels il peut avoir recours aujourd'hui — et dont il choisit de ne pas se servir. Nous avons donc des idées pour vous. Que diriez-vous de reconduire et d'élargir la prestation pour le carburant et la nourriture afin que davantage de personnes de la classe moyenne au Nouveau-Brunswick y soient admissibles? Le ferez-vous, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je préciserais, au cas où vous ne le sauriez pas, qu'il y a quelques parlementaires fédéraux libéraux dans la province et au Canada atlantique. Ce sont les parlementaires fédéraux dont je veux parler. Il s'agit des parlementaires fédéraux libéraux qui se sont opposés au gouvernement fédéral et ont dit que les politiques touchaient inutilement le Canada atlantique. Ce sont les parlementaires fédéraux en question. Je suis sûr que la chef de l'opposition doit être au courant.

Donc, Monsieur le président, il y a un dénominateur commun lié à l'augmentation que nous constatons à tous les égards, en ce qui concerne notamment le logement et la possibilité de joindre les deux bouts. Je vais répéter ce que j'ai dit. Nous avons opéré des changements liés à l'abordabilité dans de nombreux domaines. De nombreux autres sont énumérés dans le discours du trône et sont liés à la prestation pour personnes âgées à faible revenu, à la mesure visant les soins pour un conjoint et à la protection contre les hausses marquées d'évaluation. Toutes ces mesures figurent dans le discours du trône, et il est aussi question

de diminutions d'impôt. Malheureusement, la chef de l'opposition a tout raté. N'aurait-il pas été intéressant que la chef de l'opposition lise le discours du trône avant d'y répondre?

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Monsieur le premier ministre, les gens du Nouveau-Brunswick veulent obtenir un répit dès aujourd'hui. Ils veulent que soient prises des mesures qui rendront pour eux la vie plus abordable ; j'ai donc pour vous une autre suggestion de mesure que vous pouvez prendre dès demain. Réformerez-vous le système d'impôt foncier et d'évaluation foncière afin de rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous avons instauré, maintenu et amélioré le programme de protection contre les hausses marquées d'évaluation, car nous connaissons, dans notre province, une situation sans précédent. La chef de l'opposition l'a aussi ratée. Nous connaissons une croissance sans précédent. Oui, cela pose des défis sur le plan du logement, de l'itinérance et du coût des matériaux de construction, entre autres. La situation n'a toutefois pas à être exacerbée par des politiques fédérales si mauvaises qu'elles sont irréparables. Il est impossible de réparer des mesures qui sont mauvaises dès le départ.

La chef de l'opposition libérale maintiendrait que, ah, il suffit de continuer d'instaurer des solutions temporaires, mais examinons stratégiquement les changements qu'il faut apporter aux politiques fédérales. Monsieur le président, ce que nous imposons aux gens du Canada et du Canada atlantique, c'est un prix, un prix sur une pollution que nous ne produisons pas ici. Nous produisons 1,5 % des émissions dans le monde — 1,5 %. Pensez-vous que le Nouveau-Brunswick fera changer la situation en Chine, où l'on fait de la production dans des usines alimentées au charbon?

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

[*Original*]

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président.

[*Traduction*]

Le premier ministre parle de politiques temporaires et il a mentionné la protection contre les hausses marquées d'évaluation. La protection contre les hausses marquées d'évaluation est nécessaire parce que notre système d'impôt foncier et notre système d'évaluation ne peuvent faire contrepoids à l'instabilité actuelle du marché. La protection contre les hausses marquées d'évaluation est donc une politique temporaire. Le premier ministre envisagera-t-il ce qu'il a le pouvoir de faire? Il ne pense qu'à Ottawa. Nous, nous pensons

aux gens du Nouveau-Brunswick. Prendrez-vous des mesures pour réformer le système d'évaluation de l'impôt foncier afin qu'il soit favorable à davantage de personnes du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci encore une fois, Monsieur le président. Il aurait été bien que la chef de l'opposition lise le discours du trône. La politique temporaire à laquelle elle fait allusion relativement à la protection contre les hausses marquées d'évaluation a été instaurée en 2012 ou en 2013. C'était à peu près à ce moment-là. Elle est en vigueur depuis longtemps.

La mesure maintenant prise vise à améliorer cette politique, Monsieur le président. En fait, elle favorise une transition en douceur, vu l'augmentation de la valeur des biens qui commence à se faire sentir. Le programme est en vigueur pour une période de 10 ans. Il ne s'agit donc pas tout à fait d'une mesure temporaire.

Or, la préoccupation — la préoccupation — c'est son ami à Ottawa, le premier ministre Trudeau, qui ne se soucie ni des gens moyens et de l'argent qu'ils doivent débourser pour survivre, ni de la mise en oeuvre de politiques incohérentes. Il ne vit que dans une bulle psychologique ou une bulle théorique.

Unissons-nous donc et déterminons comment nous pouvons agir concrètement en faveur de la population. Nous pourrions réduire ici le prix des combustibles de 20 % ou de 25 %. Vraiment, Monsieur le président, nous pourrions avoir un effet immense. Nous devons toutefois travailler ensemble et nous devons régler la question d'Ottawa.

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Il est à mon avis intéressant que le premier ministre parle des mesures qui sont énoncées dans le discours du trône et que prend son gouvernement pour aider les gens du Nouveau-Brunswick, puis qu'il mentionne une politique en vigueur depuis 10 ans comme une mesure visant l'abordabilité pour laquelle il faudrait applaudir son gouvernement.

J'ai une autre suggestion pour vous, car nous, nous pensons aux gens du Nouveau-Brunswick et aux mesures que vous pourriez prendre aujourd'hui pour rendre la vie plus abordable. Afin de rendre la vie plus abordable, pourquoi ne consacreriez-vous pas des fonds pour couvrir les frais scolaires que doivent payer les parents et le matériel scolaire pour le personnel enseignant?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Bon, je crois que je vais parler un peu plus lentement, Monsieur le président, car les observations sur les parlementaires fédéraux ne semblent pas avoir été comprises. Je voulais fournir des précisions. Je dois maintenant revenir à la protection contre les hausses marquées d'évaluation, car elle a été élargie pour viser, je

pense, tous les biens. Elle ne visait dans le passé que les biens résidentiels. C'était dans le discours du trône, mais on ne s'en est pas aperçu, Monsieur le président.

Ce que nous constatons encore une fois, je pense, c'est que l'imagination de la chef de l'opposition se limite à l'approche libérale typique. Combien de choses pouvons-nous simplement continuer de faire pour donner aux gens l'impression que tout est bien beau au lieu d'agir concrètement? Monsieur le président, on peut faire du saupoudrage ou on peut régler le problème fondamental, s'attaquer à la cause fondamentale. Vous pouvez dire : Pourquoi au Nouveau-Brunswick ou au Canada atlantique — nous le faisons tous au Canada atlantique, y compris le premier ministre libéral de Terre-Neuve — cherchons-nous à faire comprendre au gouvernement fédéral que les politiques nous nuisent? Monsieur le président, des parlementaires fédéraux — des parlementaires fédéraux libéraux — ont soulevé la question auprès du gouvernement fédéral. La seule personne qui ne soulève pas la question auprès du gouvernement fédéral est assise directement en face de moi.

[*Original*]

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président.

[*Traduction*]

Je pense que le problème fondamental qui se pose actuellement aux gens du Nouveau-Brunswick est assis de l'autre côté de la Chambre, car il a le pouvoir et la capacité de rendre dès demain la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick, mais il choisit de ne pas le faire. Il continue d'imputer la situation aux gens à Ottawa alors qu'il dispose des outils nécessaires pour aider les gens du Nouveau-Brunswick qui éprouvent des difficultés. Il est à mon avis abominable qu'il ne puisse dire pourquoi il n'agit pas aujourd'hui pour aider les gens comme Michael, Jenny et Rebecca.

Nous avons proposé que la taxe provinciale soit retirée des factures d'électricité, ce qui donnerait aux gens du Nouveau-Brunswick un certain répit lorsque le mercure descendra. La résolution a été adoptée à la Chambre par tous les parlementaires. Retirerez-vous la taxe provinciale des factures d'électricité afin de rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup de me donner l'occasion de prendre la parole et de répondre à une question. Parlons un peu de chiffres. On m'accuse constamment de faire de la politique. Je m'efforce vraiment de ne pas en faire. On ne peut m'en accuser — on ne peut m'en accuser — si nous parlons de faits empiriques et de chiffres. Examinons en quoi cela consiste.

Le retrait de la taxe provinciale de nos factures d'électricité entraînerait une diminution des recettes d'environ 120 millions de dollars par année, d'accord? Parlons des efforts déployés par le gouvernement actuel pour réduire la dette de 2 milliards de dollars, une belle réalisation en soi, mais quel en est le résultat? La somme que perd chaque année le gouvernement provincial en paiements d'intérêts a diminué de 90 millions de dollars. D'accord? Nous voyons une stratégie visant des économies de 90 millions de dollars, mais des dépenses de 120 millions. Il semble s'agir d'une stratégie imprudente et irresponsable. Il semble s'agir d'une politique signée Brian Gallant. Elle semble refléter un manque d'expérience. Elle semble être le signe d'une chef qui n'est pas prête à assumer ses fonctions.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, le gouvernement pourrait se servir des économies réalisées pour aider davantage les gens comme Michael, Jenny et Rebecca pour ce qui est de leurs besoins en santé.

J'aimerais faire le point sur l'avancement des travaux concernant le plan d'action du gouvernement sur les soins de santé. En matière de soins primaires, son objectif consistait à lancer Lien Santé NB, une solution temporaire, et à assurer le transfert de toutes les personnes inscrites sur la liste d'attente Accès Patient en mars 2022 au plus tard. Nous accusons une année et demie de retard. Son objectif consistait à élargir le service Lien Santé NB pour inclure en décembre dernier au plus tard des professionnels en santé mentale et des pharmaciens, entre autres. Un an s'est déjà écoulé, et je n'ai rien entendu à ce sujet. Son objectif consistait à réorganiser les réseaux de soins au moyen d'une approche axée sur la collaboration. L'établissement des cliniques d'équipe que tout le monde demande devait être achevé en décembre dernier, mais l'échéance a été reportée de deux ans.

Monsieur le président, manifestement, le ministre de la Santé a soit raté, soit reporté les cibles fixées dans son plan de soins primaires. La population était pleine d'espoir, mais le gouvernement actuel l'a laissée tomber. Le ministre expliquerait-il en détail la raison pour laquelle il n'a pas été en mesure de respecter ses cibles et de fournir de meilleurs soins primaires aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Voilà une belle occasion de prendre encore une fois la parole au sujet des soins de santé et de certaines des bonnes choses qui se passent. Monsieur le président, nous poursuivons le travail et nous obtenons les renseignements nécessaires pour nous fixer des objectifs et les atteindre. Encore une fois, quand vient le temps de recruter des médecins pour travailler dans des cliniques, pour fournir une aide relativement à la liste Accès Patient ou pour travailler à Lien Santé NB, il y a parfois des pénuries de ressources humaines. Nous poursuivons le travail et nous ne perdons pas de vue les objectifs.

Nous avons en fait réduit le nombre de personnes qui attendent d'être prises en charge par un médecin et en avons fait passer le nombre de 74 000 à 20 000. Voilà une amélioration

considérable. En fait, quand la population augmente de 100 000 personnes, celles-ci arrivent au Nouveau-Brunswick sans médecin de famille. Nous continuons de déployer des efforts pour veiller à ce qu'elles soient prises en charge par une clinique afin qu'elles puissent recevoir des soins primaires. J'ai d'autres renseignements et j'espère qu'on me posera une deuxième question.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : J'espère pour ma part obtenir des réponses à mes questions, Monsieur le président. Les gens d'en face ne font que transférer des personnes d'une liste d'attente à une autre. Ils n'atteignent aucun objectif. Un lien a peut-être été établi avec quelque 2 000 personnes afin qu'elles soient prises en charge de façon permanente et puissent recevoir des soins primaires. Dans le discours du trône présenté l'année dernière, les gens d'en face ont annoncé l'établissement de cliniques de soins communautaires à quatre endroits. Nous n'avons vu aucune mesure visant leur établissement. Bon, ils ont mentionné au passage que des cliniques pourraient être établies ailleurs au Nouveau-Brunswick. Encore une fois, ils ne font pas le point sur les progrès réalisés quant à leur établissement. Le ministre peut sûrement écouter ma question — espérons-le. Il devrait peut-être mettre son oreillette et répondre à la question que je lui pose au lieu de s'en tenir à ses notes d'allocution. Elle porte sur les vraies préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement pourrait se servir des économies consacrées au remboursement de la dette pour changer les choses relativement aux besoins en santé des gens du Nouveau-Brunswick. Où en sont les travaux liés à l'établissement des cliniques qu'il a promises l'année dernière?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le député d'en face parle de rhétorique politique. Je pense qu'il devrait passer un peu plus de temps à se regarder dans le miroir. La rhétorique politique se fait de l'autre côté et non de celui-ci. De ce côté-ci, il est question de faits. Nous, nous parlons de résultats. Monsieur le président, le député d'en face parle de deux files d'attente et du passage d'une file à l'autre. Les gens dans l'une des files n'avaient pas de médecin. Les gens dans la file d'attente dont nous parlons en ce qui concerne Accès Patient et Lien Santé NB ont accès à une clinique dotée de médecins et d'un personnel infirmier praticien et peuvent obtenir des soins primaires. Voilà une grande différence. Voilà des résultats. Voilà un pas vers l'avant qui permet de veiller à ce que nos investissements, lesquels s'élèvent à des millions de dollars… Le budget que nous avons déposé cette année a entraîné au chapitre des soins de santé une augmentation de 344 millions de dollars. C'est un investissement considérable. Monsieur le président, j'ai beaucoup d'autre information que je présenterai cet après-midi dans ma réponse au discours du trône. Si je suis chanceux et qu'on me pose une autre question, j'aurai d'autres choses à dire.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Voilà qui est caractéristique du gouvernement. Il annonce qu'il fera des annonces dans l'avenir, mais ne remplit pas ses promesses, Monsieur le président. Une omission a été faite dans le discours du trône cette année. Il n'est pas question de l'établissement des cliniques multidisciplinaires. Il y a un passage vague sur la réduction du nombre de médecins qui exercent en cabinet individuel. Encore une fois, cela

soulève de graves préoccupations sur la résolution du ministre d'établir ces cliniques. Le gouvernement, aux termes de son plan de soins de santé, devait avoir achevé le travail à la fin de l'année dernière. L'échéance a été reportée de deux ans. Bon, le gouvernement dit que les gens dans l'une des files ont accès à des soins de santé alors que les gens dans l'autre n'y ont pas accès. C'est vrai. Il s'agit toutefois d'une solution temporaire. Nous avons entendu ce matin le premier ministre dire que nous n'avions pas besoin de solutions temporaires.

Le ministre s'engagera-t-il à établir les cliniques de soins multidisciplinaires qu'a promises le gouvernement il y a des années et dont il ne cesse de remettre à plus tard la mise sur pied? Quel est l'échéancier relatif à l'établissement des cliniques promises?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, la mémoire du député d'en face de même que sa compréhension du système de santé sont sélectives. De plus, soit il parle sélectivement de ce qui se passe, soit il n'est pas au courant de ce qui se passe dans la province ; je vais donc le lui dire. Nos RRS gèrent actuellement un réseau de centres de santé, de centres de santé communautaires, dans la province. Ils ont une approche d'équipe axée sur la collaboration. Les zones de santé, si nous les comptons toutes, regroupent actuellement 55 centres. Dans la province, il y a 55 cabinets et cliniques où des équipes travaillent en collaboration. Encore une fois, voilà des résultats que les parlementaires du côté de l'opposition oublient de mentionner lorsqu'ils font de la rhétorique politique.

Le tout se poursuit. Depuis septembre, le Centre de santé du centre-ville de Saint John du Réseau Horizon offre la possibilité d'obtenir un rendez-vous le jour même. En août, le centre communautaire de Canterbury a commencé à offrir des séances de consultation. Dans le Réseau Vitalité, les services demeurent offerts à Dieppe, à Edmundston, à Rivière-Verte et à Lac Baker. Nous continuons de travailler à la prestation de soins primaires.

QUALITÉ DE L'AIR

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : J'ai enfin la parole. Merci.

[*Original*]

Merci, Monsieur le président. Je vais parler d'un autre dossier, soit celui de la qualité de l'air. Comme nous, vous avez entendu les gens de Beaurivage se plaindre d'odeurs nauséabondes qui proviennent de l'usine de la compagnie Coastal Shell Products, et ce, depuis longtemps. Leur désarroi empire tous les jours.

[*Traduction*]

En juin, le gouvernement a pris un arrêté visant l'entreposage de coquilles, lequel arrêté interdisait l'entreposage dans des camions et ne l'autorisait que dans les installations de

Coastal Shell. Le 31 juillet, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a délivré un permis d'exploitation assorti de 30 conditions.

[*Original*]

En juillet dernier, le ministre a délivré un permis d'exploitation contenant 30 conditions à l'entreprise.

[*Traduction*]

Comment le ministre a-t-il traité les plaintes reçues et procédé aux vérifications nécessaires? Qui a participé au travail, et comment les gens de Beaurivage ont-ils été informés de l'évolution de la situation?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. De nombreuses questions ont été posées. Je ne peux répondre à toutes les questions en même temps. L'exploitation a bel et bien cessé le 31 juillet. Nous avons consenti à ce que les activités se poursuivent pendant la période d'essai en cours. Le 1er août, la compagnie réalisait des investissements pour veiller à ce que le système d'épuration réduise les odeurs. La première échéance, fixée au 30 novembre, arrive à grands pas. Nous espérons que les résultats seront disponibles d'ici à la semaine prochaine. On a répondu aux lettres envoyées. Un intervalle de un an sépare en fait la deuxième échéance de la date de reprise ; elle est fixée au 31 juillet 2024.

Je me suis rendu sur les lieux. Un tribunal étudie actuellement, je crois, une affaire portée devant lui par une coalition ; je ne peux donc pas en parler. Au sein de la compagnie, des mesures sont en outre en vigueur en ce qui a trait aux heures d'exploitation. Le tout fonctionne. Un essai auquel l'école a participé a récemment été effectué. Le corps municipal y a aussi participé pour veiller au bon fonctionnement du système. Il devrait y avoir d'autres renseignements, Monsieur le président, la semaine prochaine, espérons-le. Merci.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, le ministre vient tout juste de répondre à ma deuxième question. J'aimerais qu'il réponde à ma première question. Ma première question concernait les gens de Beaurivage. Comment ont-ils été informés et tenus au courant de la situation? Comment ont-ils été informés des mesures prises par le gouvernement, ou de son inaction, au cours des derniers mois? Qui a été consulté et qui a participé aux communications avec l'ensemble des gens de Beaurivage? Qui?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci encore une fois, Monsieur le président. Le 31 juillet, j'étais à l'aéroport de Toronto. Nous avons eu une conférence téléphonique avec le maire de la municipalité. En fait, non, nous n'en avons pas eu ; il n'était pas disponible. Le député de la région, le député de Kent-Nord, n'était pas disponible ; il était parti pour deux semaines. Ils

ont été informés. Tout le monde a été tenu au courant. Vous pouvez parler au député. Notre ministère le tient régulièrement au courant. Le ministère fait un beau travail pour ce qui est de répondre aux gens. Les membres de la coalition envoient de nombreux courriels.

La gouvernance locale s'impose en ce qui concerne les communications. Les membres du corps municipal doivent travailler de concert. Je ne crois pas que, il y a cinq ou six ans, les personnes responsables… Nous savons de qui il s'agit — la personne qui était alors maire, je suppose. Je ne crois pas que les personnes qui ont décidé de l'emplacement des installations de Coastal Shell pensaient que la situation évoluerait ainsi.

La situation est gérée. Je m'y suis rendu en voiture il y a deux semaines, pendant la pause. Je mentionnerai brièvement certaines exigences. L'exploitation se fait entre 8 h et 20 h.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci.

[*Original*]

FOYERS DE SOINS

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. L'année dernière, le gouvernement a annoncé, en grande pompe, l'ouverture de quatre nouveaux foyers de soins. Je reprends les paroles de mon collègue de Bathurst-Ouest—Beresford, qui disait que le gouvernement en a fait l'annonce tellement souvent que je croyais qu'il était question de 16 foyers de soins. Il s'agit bien de quatre foyers de soins.

Jusqu'à présent, on a entendu parler de deux endroits où des foyers seraient ouverts. On aimerait connaître l'emplacement des deux autres. Avant qu'on nous précise les deux autres emplacements et qu'on nous accuse de ne pas savoir ce que nous faisons, je tiens à souligner que ce n'est pas uniquement l'opposition officielle qui pose la question. À l'instant où l'on se parle, il y a des gens qui sont censés avoir reçu des réponses, mais ce n'est pas encore le cas. Ils travaillent sans savoir quelle direction prendre pour trouver des solutions alternatives. Si vous avez le nom des deux foyers de soins, dites-le maintenant, pour que ces gens arrêtent de perdre leur temps. Merci, Monsieur le président.

[*Traduction*]

L'hon. Mme Bockus (Saint-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Je vous remercie, Monsieur le président, et, par votre entremise, je dirais au député d'en face que je suis très contente de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour répondre à ma première question à titre de ministre responsable des Aînés. J'aimerais maintenant mentionner mes deux personnes âgées préférées, c'est-à-dire ma mère, Connie Heighton, qui est de Hampton et a 92 ans, et mon mari, Walter.

Vous comprendrez qu'il y a eu énormément de choses à apprendre pendant les premiers mois de mon mandat. J'aimerais remercier le personnel du ministère de m'avoir aidée à me familiariser avec divers dossiers et à tracer la voie à suivre.

J'ai eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de personnes âgées dans la province ainsi que des groupes et des organismes de soutien. J'ai aussi rencontré des personnes qui s'occupent de personnes âgées dans les foyers de soins.

Mon objectif, Monsieur le président, c'est que toutes les personnes âgées du Nouveau-Brunswick vivent dans la dignité et soient bien. Je suis très fière d'être ministre responsable des Aînés et j'ai l'intention de diriger une lumière très nécessaire sur les personnes qui ont contribué à bâtir la province.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : La parole est à la députée de Memramcook-Tantramar.

(Exclamations.)

SANTÉ

Mme Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, au cours des 20 dernières années, les gouvernements libéraux et progressistes-conservateurs qui se sont succédé ont parlé de la prestation de soins en équipe multidisciplinaires au Nouveau-Brunswick, mais ont refusé de financer pleinement un tel modèle. Encore une fois, le gouvernement actuel soulève dans son discours du trône la nécessité de réduire le pourcentage de médecins qui exercent en cabinet individuel, sans toutefois proposer de solution.

Nous savons que la prestation de soins en équipe, dans le cadre de laquelle le personnel infirmier praticien, les diététistes, les thérapeutes respiratoires, les sages-femmes, les spécialistes en santé mentale et d'autres professionnels de la santé complémentaires travaillent avec des médecins, permet d'assurer une prestation de soins optimale aux gens du Nouveau-Brunswick. Or, malgré les propositions faites par les régies de la santé et les demandes de jeunes médecins, nous avons constaté, année après année, l'inaction des gouvernements qui se sont succédé. Le ministre de la Santé s'engagera-t-il enfin à consacrer les fonds nécessaires à l'établissement dans l'ensemble de la province de centres de santé communautaires destinés à la prestation de soins en équipe?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis content d'avoir encore une fois l'occasion de parler des engagements que nous avons pris et que nous remplissons. Le budget provincial déposé en 2023 prévoyait une somme additionnelle de 39,2 millions de dollars pour l'amélioration de l'accès aux soins primaires, ce qui comprenait 10,35 millions pour la transformation de cabinets individuels pour favoriser la prestation de ces soins en équipe. Voilà l'engagement. Voilà les fonds, et nous poursuivons le travail.

Vous savez, Monsieur le président, nous continuons de recruter les membres du corps médical et du personnel infirmier praticien ainsi que les professionnels de la santé complémentaires qui sont nécessaires à la dotation de tels établissements. Dans le travail avec les établissements…

J'ai parlé plus tôt d'un certain nombre de réussites. Depuis septembre, le Centre de santé du centre-ville de Saint John du Réseau Horizon offre la possibilité d'obtenir un rendez-vous le jour même. En août ont été lancés à Canterbury, des services de consultation après les heures normales, offerts les mardis en soirée. Dans la province, il y en a 55…

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

Mme Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, il est important de souligner qu'il y a un grand nombre de collectivités et que de nombreux membres du corps médical et du personnel infirmier praticien veulent exercer dans de telles cliniques, mais n'y ont pas accès. Elles constituent un outil précieux sur le plan du recrutement et du maintien en poste.

La clinique que le Réseau Horizon a ouverte à temps partiel à Sackville et dont il veut élargir les activités en vue de servir davantage de membres de notre collectivité est un exemple précis d'une mesure proposée. Après le départ cet été de deux médecins, j'ai travaillé avec des dirigeants au sein de la collectivité pour exhorter le Réseau Horizon à prendre des mesures provisoires afin de veiller à ce que les gens puissent continuer d'obtenir des soins primaires en attendant que soit trouvée une solution permanente. La clinique a ouvert ses portes en septembre. Toutefois, des milliers de personnes de Tantramar et de Strait Shores ont encore besoin de soins primaires.

Nous connaissons la nécessité, dans l'ensemble de la province, de soins de santé dont la prestation se fait en équipe et par le truchement d'une collaboration entre le personnel infirmier praticien, d'autres professionnels de la santé complémentaires et le corps médical. Ce dont nous avons besoin, c'est ce qui est proposé à Sackville. Le ministre de la Santé s'engagera-t-il à prévoir les fonds que demandera le Réseau Horizon aux fins de l'élargissement des activités du centre de santé communautaire de Tantramar?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Je vous remercie beaucoup et je sais que la députée d'en face défend vigoureusement sa collectivité. Oui — je suis allé à Sackville à de très nombreuses reprises. Je suis, tout comme ma fille, diplômé de Mount A.

Sackville fait effectivement partie intégrante du réseau provincial de soins de santé. Nous étions récemment sur place pour l'ouverture de nouvelles installations d'urgence. Encore une fois, nous veillons à ce que les investissements soient faits dans la collectivité. Monsieur le président, nous avons parlé du programme d'études offert par Beal University, qui permettra de former des infirmières immatriculées et des infirmiers immatriculés à Sackville.

Il se passe à Sackville de nombreuses choses dont la députée d'en face décide simplement de faire fi. Nous avons eu des engagements des RRS. Nous avons eu des engagements de la part de Margaret Melanson, qui était présente à Sackville. Nous étions dans l'atrium, un très bel endroit où les gens peuvent aller pendant leur convalescence s'occuper à certains égards de leur santé mentale. Encore une fois, les investissements sont réalisés.

Quand je pense au Réseau Vitalité…

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je dois m'adresser aujourd'hui de nouveau au ministre de l'Éducation, car les gens du Nouveau-Brunswick tentent toujours de comprendre les propos qu'il a tenus à Woodstock et ceux qu'il a tenus à l'Assemblée législative mercredi. Je me pose la question suivante : Diverses observations ont été faites au cours de derniers jours au sujet de la coalition conservatrice-allianciste. On dit que la société est sécuritaire, mais qu'il faut manifestement augmenter les dépenses au chapitre de la sécurité publique, et il a été question de la nécessité de porter une arme pour se défendre.

J'espère donc… Maintenant que le ministre a eu le temps de réfléchir, aurait-il l'obligeance de reconnaître la peur et les préoccupations que ses propos sur la nécessité de nous réapproprier notre pays ont suscitées relativement aux clubs de tir de la province? Expliquerait-il aux gens du Nouveau-Brunswick précisément ce qu'il voulait dire et ce qu'il estime vrai?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La matinée est certainement divertissante.

Pour ce qui est du contexte, je maintiens ce que j'ai dit à Woodstock. Le gouvernement fédéral a instauré un programme de rachat d'armes à feu afin de priver des gens qui respectent la loi de leurs armes. Personnellement, je n'appuie pas la mesure.

Vous savez, je suis très préoccupé par ce que j'entends au passage dire les gens d'en face. C'est comme si l'on avait une baguette magique et une source inépuisable d'argent, puis que, voilà, on pouvait changer les choses du jour au lendemain. Que ferez-vous demain? Eh bien, une journée ne suffit parfois pas.

Nous investissons dans nos écoles. Nous investissons dans nos programmes alimentaires, et j'en suis très fier. Nous avons mis en oeuvre un programme alimentaire dans chaque

école de notre province, ce qui est formidable. Je sais que nous dépendons de groupes de bénévoles. Nous les rencontrerons et travaillerons avec eux.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.